



SADC

Société d'assurance-dépôts
du Canada

Rapport financier trimestriel
Troisième trimestre
31 décembre 2015
Non vérifié

En piste pour protéger
vos épargnes

Canada

Table des matières

Compte rendu	1
Principaux résultats financiers	2
Analyse des risques.....	3
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	3
Résultats financiers.....	4
Financement <i>ex ante</i>	8
Liquidités mobilisables	9
Déclaration de responsabilité de la direction	10
États financiers consolidés condensés.....	11
État consolidé condensé de la situation financière.....	11
État consolidé condensé du résultat global.....	12
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	13
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	14
1– Informations générales.....	15
2– Principales méthodes comptables.....	16
3– Retraitement du tableau consolidé condensé des flux de trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2014	17
4– Titres de placement.....	18
5– Clients et autres débiteurs.....	19
6– Provision pour pertes liées à l’assurance-dépôts.....	20
7– Charges d’exploitation.....	20
8– Transactions entre parties liées.....	21
9– Événements postérieurs à la date de clôture.....	21

Compte rendu

Troisième trimestre - exercice 2015-2016

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2015 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Le bénéfice net du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2015 de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») s'est établi à 92 millions de dollars. Il résulte essentiellement des produits tirés des primes de 90 millions de dollars, des produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars et d'un recouvrement de 2 millions de dollars venant d'une institution membre faillie, déduction faite de 10 millions de dollars au titre des charges d'exploitation nettes et de la charge d'impôt. Pour le troisième trimestre terminé le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'était établi à 69 millions de dollars et résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 70 millions de dollars et autres produits de 10 millions de dollars, diminués des charges d'exploitation nettes et de la charge d'impôt totalisant 11 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, la SADC affiche un bénéfice net de 176 millions de dollars qui découle des éléments suivants : des produits tirés des primes de 271 millions de dollars, des produits tirés des placements et autres produits totalisant 30 millions de dollars, une augmentation de 100 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, des charges d'exploitation nettes de 28 millions de dollars et un recouvrement de 4 millions de dollars. Le bénéfice net de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014 avait atteint 163 millions de dollars, et résultait des éléments suivants : des produits tirés des primes de 210 millions de dollars, des produits tirés des placements et autres produits totalisant 30 millions de dollars, une augmentation de 50 millions de dollars de la provision, et des charges d'exploitation nettes de 30 millions de dollars.

Les produits tirés des primes de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015, soit 271 millions de dollars, sont en hausse de 61 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. L'accroissement du volume des dépôts assurés détenus par les institutions membres et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à l'augmentation des produits tirés des primes.

Les produits tirés des placements et autres produits de 30 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 n'ont presque pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre s'explique par la baisse du rendement des placements au cours de la période qui a fait contrepoids à la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation et la charge d'impôt totalisent 10 millions de dollars pour le troisième trimestre et 28 millions pour les neuf premiers mois. Ces chiffres n'ont pratiquement pas varié par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La provision de la SADC a augmenté de 100 millions de dollars au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 pour s'élever à 1 350 millions. L'augmentation est attribuable à l'affinement, de la part des agences de notation externes, de plusieurs données utilisées dans le calcul de la provision, ainsi qu'à la croissance des dépôts assurés. Les dépôts assurés sont déclarés annuellement au 30 avril et ils correspondaient à 696 milliards de dollars au 30 avril 2015 et à 684 milliards au 30 avril 2014.

Au 31 décembre 2015, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 436 millions de dollars, soit 377 millions ou 12 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2015. La hausse résulte surtout de la croissance du portefeuille de placement de la Société. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 31 décembre 2015, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 48 points de base (3 237 millions de dollars) des dépôts assurés, le niveau cible minimal ayant été fixé à 100 points de base.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Elle se sert d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation des risques importants tient notamment compte des risques résiduels tels que la direction les perçoit, compte tenu des répercussions possibles d'un événement à risque sur la situation financière de la Société, de la réputation de la SADC et / ou de sa capacité à remplir son mandat et ses obligations légales, de la probabilité qu'un tel événement se produise, et des mesures prises par la Société pour gérer les risques particuliers.

L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 31 décembre 2015 demeure satisfaisante et inchangée par rapport à celle en date du 30 septembre 2015.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Programmes et
projets Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 31 décembre 2015 et le trimestre terminé le 31 décembre 2014

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 31 décembre 2015 et 2014.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le 31 décembre		Écart	
	2015	2014	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	89 865	69 850	20 015	29 %
Produits tirés des placements et autres produits	10 003	10 292	(289)	(3 %)
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	-	-	*
Charges d'exploitation nettes	9 912	10 903	(991)	(9 %)
Recouvrement de sommes radiées	1 698	-	1 698	*
Recouvrement d'impôt	77	118	(41)	(35 %)
Résultat net	91 731	69 357	22 374	32 %

* La comparaison n'est pas pertinente.

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* de la Société, qui est de 100 points de base. À chaque exercice, la SADC considère ses options (en matière de taux) pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2015-2016, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 4,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point de base par rapport au taux de base de 2014-2015. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015 s'élèvent à 90 millions de dollars, comparativement à 70 millions pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014, une hausse de 29 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 684 milliards de dollars au 30 avril 2014 à 696 milliards au 30 avril 2015, une croissance de 2 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de 10 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015 n'ont presque pas varié par rapport à ceux du trimestre terminé le 31 décembre 2014. Ce chiffre s'explique par la baisse du rendement des placements au cours de la période qui a fait contrepois à la croissance du portefeuille de placement.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres.

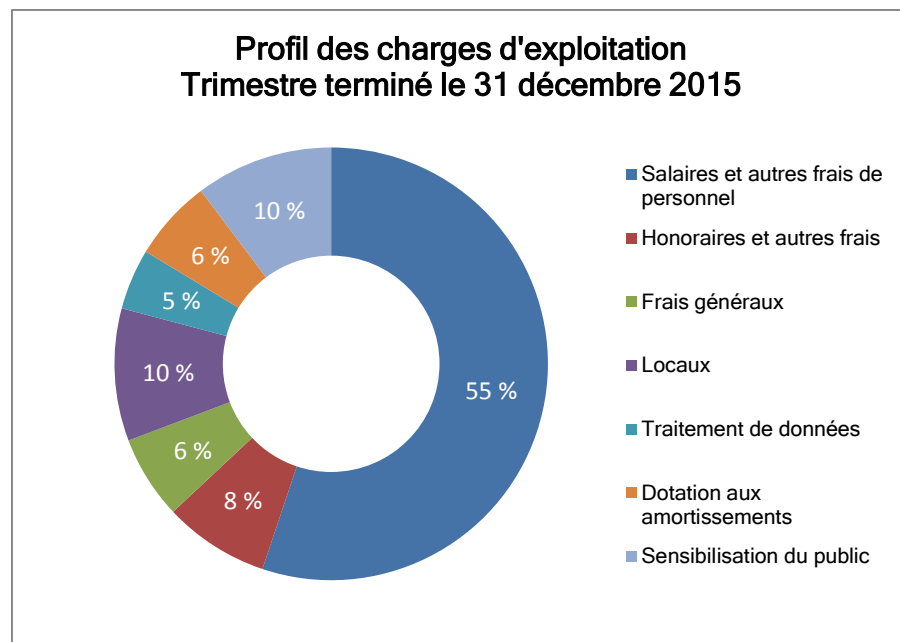
Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2015, la provision de la SADC, de 1 350 millions de dollars, n'a pas changé.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé au poste « Recouvrement de sommes radiées », dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2015, la SADC a inscrit un recouvrement de 1,7 million de dollars venant d'une institution membre qui avait fait faillite.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 31 décembre 2015 se sont élevées à 10 millions de dollars, et n'ont pratiquement pas varié par rapport à celles du trimestre terminé le 31 décembre 2014.

Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 et la période correspondante de l'exercice précédent

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre 2015 et 2014.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de neuf mois terminée le 31 décembre		Écart	
	2015	2014	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	270 882	209 532	61 350	29 %
Produits tirés des placements et autres produits	29 878	30 346	(468)	(2 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100 000	50 000	50 000	100 %
Charges d'exploitation nettes	28 131	29 527	(1 396)	(5 %)
Recouvrement de sommes radiées	4 317	2 876	1 441	50 %
Charge d'impôt	534	283	251	89 %
Résultat net	176 412	162 944	13 468	8 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 totalisent 271 millions de dollars, comparativement à 210 millions un an auparavant, en hausse de 29 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à cette hausse.

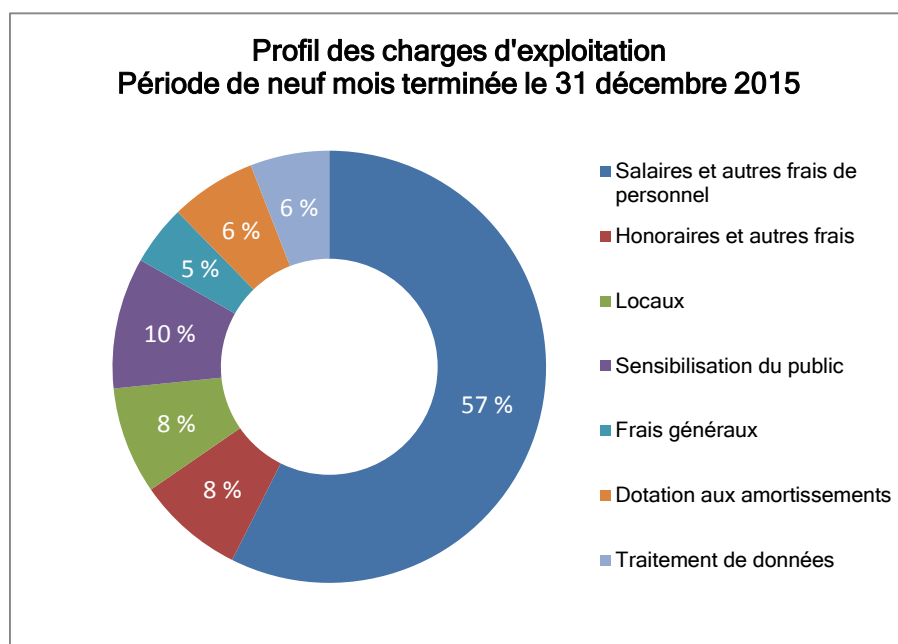
Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits de 30 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 n'ont presque pas varié par rapport à ceux de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014. Ce chiffre s'explique par la baisse du rendement des placements au cours de la période qui a fait contrepoids à la croissance du portefeuille de placement.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts a augmenté de 100 millions de dollars au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 pour s'élever à 1 350 millions. Au premier trimestre, une agence de notation externe a affiné sa méthode d'estimation des défaillances attendues, ce qui, outre la croissance des dépôts assurés et les changements de catégorie de tarification, a entraîné une augmentation de la provision.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2015 totalisent 28 millions de dollars, étant presque au même niveau que celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2015-2016, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2015-2016 Prévisions	2015-2016 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	361	371	(10)	(3 %)
Produits tirés des placements et autres produits	40	42	(2)	(5 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100	50	50	100 %
Charges d'exploitation nettes	41	44	(3)	(7 %)
Recouvrement d'impôt	-	1	(1)	(100 %)
Résultat net	260	320	(60)	(19 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 371 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, mais la direction les estime maintenant à 361 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le

barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits est inférieur au chiffre initialement établi dans le Plan, pour les raisons suivantes : le taux de rendement maintenant prévu est inférieur au taux annoncé dans le Plan (le taux prévisionnel au 31 décembre 2015 pour l'exercice 2015-2016 étant de 1,17 pour 100, comparativement à 1,30 pour 100 dans le Plan) ; la diminution des produits tirés des primes donnera lieu à un portefeuille de placement inférieur par rapport au Plan.

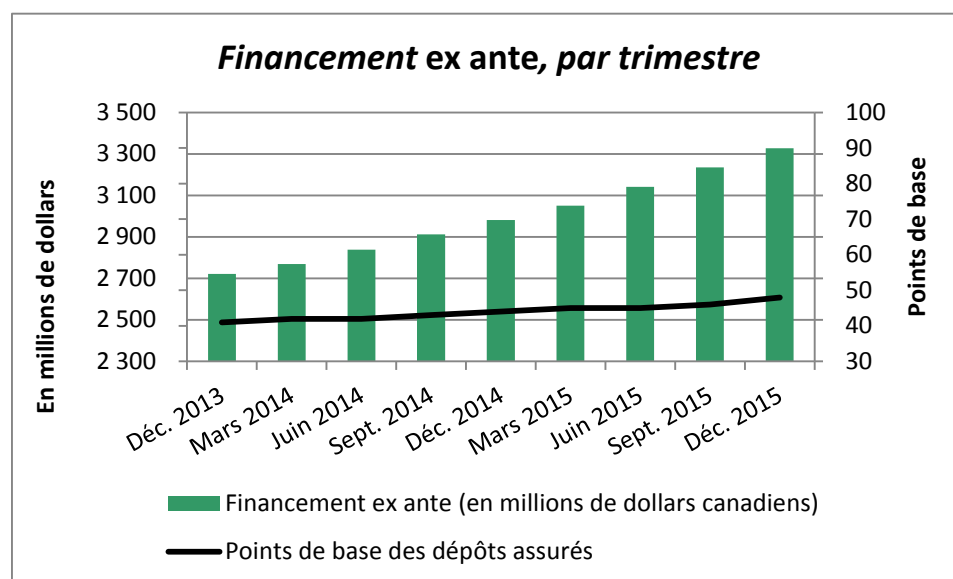
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Pour l'exercice 2015-2016, le Plan d'entreprise présumait que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 300 millions. Il ne prévoyait pas le raffinement de la méthode d'estimation de l'agence de notation. La SADC s'attend à ce que la provision demeure à 1 350 millions de dollars le reste de l'exercice.

Charges d'exploitation nettes

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2015-2016 devraient être de 41 millions de dollars, soit 3 millions de moins que les prévisions du Plan. Cet écart s'explique en grande partie par le rythme plus lent que prévu auquel sont comblés les postes vacants.

Financement *ex ante*



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau

cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 31 décembre 2015, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 3 327 millions de dollars, soit l'équivalent de 48 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2015, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 960 millions de dollars.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2015-2016 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues selon le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base jusqu'à l'exercice 2018-2019, inclusivement). La SADC prévoit atteindre cette cible minimale au cours de l'exercice 2024-2025.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	1	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	3 464	3 095
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	20 000	20 000
Total des liquidités mobilisables	23 465	23 097

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 31 décembre 2015, elle pouvait emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,



Michèle Bourque

Ottawa, Canada

Le 18 février 2016

Le vice-président, Finances et
Administration, et directeur financier,



Anthony Carty

Ottawa, Canada

Le 18 février 2016

États financiers consolidés condensés

État consolidé condensé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2015	31 mars 2015
ACTIFS			
Trésorerie		820	1 584
Titres de placement	4	3 421 256	3 042 059
Actif d'impôt exigible		-	180
Clients et autres débiteurs	5	122	1 521
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		3 380	2 876
Paiements anticipés		257	198
Immobilisations corporelles		5 603	5 886
Immobilisations incorporelles		5 088	5 772
TOTAL DES ACTIFS		3 436 526	3 060 076
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		13 846	4 651
Passif d'impôt exigible		614	-
Produits tirés des primes différés		90 293	-
Incitatif à la location différé		1 101	1 186
Avantages du personnel		3 047	2 889
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	6	1 350 000	1 250 000
Passif d'impôt différé		586	723
Total des passifs		1 459 487	1 259 449
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 977 039	1 800 627
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		3 436 526	3 060 076

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
		2015	2014	2015	2014
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		89 865	69 850	270 882	209 532
Produits tirés des placements		9 984	10 280	29 854	30 304
Autres		19	12	24	42
		99 868	80 142	300 760	239 878
CHARGES					
Charges d'exploitation	7	9 912	10 903	28 131	29 527
Recouvrement de sommes radiées		(1 698)	-	(4 317)	(2 876)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		-	-	100 000	50 000
		8 214	10 903	123 814	76 651
Résultat net avant impôt		91 654	69 239	176 946	163 227
(Recouvrement) charge d'impôt		(77)	(118)	534	283
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		91 731	69 357	176 412	162 944

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	
Solde au 30 septembre 2015	1 885 308
Résultat net et total du résultat global	91 731
Solde au 31 décembre 2015	1 977 039
Solde au 30 septembre 2014	1 662 116
Résultat net et total du résultat global	69 357
Solde au 31 décembre 2014	1 731 473
PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE	
Solde au 31 mars 2015	1 800 627
Résultat net et total du résultat global	176 412
Solde au 31 décembre 2015	1 977 039
Solde au 31 mars 2014	1 568 529
Résultat net et total du résultat global	162 944
Solde au 31 décembre 2014	1 731 473

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
	2015	2014 (retraités) Note 3	2015	2014 (retraités) Note 3
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	91 731	69 357	176 412	162 944
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie				
Dotation aux amortissements	601	609	1 805	1 772
Produits tirés des placements	(9 984)	(10 280)	(29 854)	(30 304)
(Recouvrement) charge d'impôt	(77)	(118)	534	283
Charge au titre des avantages du personnel	78	92	233	273
Paiement au titre des prestations définies	-	-	(75)	(75)
Variation du fonds de roulement :				
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	-	100 000	50 000
(Augmentation) diminution des paiements anticipés	(43)	89	(59)	(51)
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(49)	(58)	1 399	(56)
Augmentation des sommes à recouvrer d'actifs en liquidation	-	-	(504)	(2 876)
Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs	10 719	8 567	9 195	6 380
Augmentation des produits tirés des primes différés	89 152	68 821	90 293	69 842
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(28)	(85)	(85)
Intérêts reçus	14 539	11 144	49 592	38 670
Impôt recouvré	124	1 952	124	1 952
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	196 763	150 147	399 010	298 669
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(260)	(70)	(839)	(709)
Achat de titres de placement	(612 677)	(1 661 146)	(1 204 289)	(4 409 700)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	415 154	1 512 175	805 354	4 112 200
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(197 783)	(149 041)	(399 774)	(298 209)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(1 020)	1 106	(764)	460
Trésorerie, au début	1 840	53	1 584	699
Trésorerie, à la fin	820	1 159	820	1 159

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

1– Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéficiaires, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 18 février 2016, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2015 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2015 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2– Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date des 31 décembre 2015 et 2014. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3– Retraitement du tableau consolidé condensé des flux de trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2014

Au cours de l'exercice 2014-2015, après avoir réexaminé la présentation et le classement de ses flux de trésorerie, la Société a reclassé certains éléments entre les activités d'investissement et les activités d'exploitation afin de donner une image plus précise de leur nature. La Société a exclu de ses activités d'investissement l'amortissement des primes et des escomptes, ce qui a entraîné un ajustement des produits tirés des placements inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Elle a retraité le tableau consolidé condensé des flux de trésorerie du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2014 pour le rendre conforme à la présentation adoptée pour la présente période. Les modifications apportées sont résumées dans le tableau suivant :

Trimestre terminé le <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	Ajustement	31 décembre 2014 (retraités)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits tirés des placements, montant reçu	7 749	3 395	11 144
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achat de titres de placement	(1 728 708)	67 562	(1 661 146)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 583 132	(70 957)	1 512 175
<hr/>			
Période de neuf mois terminée le <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2014	Ajustement	31 décembre 2014 (retraités)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits tirés des placements, montant reçu	30 566	8 104	38 670
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achat de titres de placement	(4 594 456)	184 756	(4 409 700)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	4 305 060	(192 860)	4 112 200

4– Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir 31 décembre 2015			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
Bons du Trésor	34 119	-	-	34 119
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,49	-	-	0,49
Obligations	317 568	398 915	2 670 654	3 387 137
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,76	1,12	1,23	1,18
Total des titres de placement	351 687	398 915	2 670 654	3 421 256
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,74	1,12	1,23	1,17

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir 31 mars 2015			
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	Total
Bons du Trésor	21 260	29 816	-	51 076
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,63	0,98	-	0,83
Obligations	165 887	426 586	2 398 510	2 990 983
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,01	1,20	1,32	1,34
Total des titres de placement	187 147	456 402	2 398 510	3 042 059
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,85	1,19	1,32	1,33

Le tableau suivant donne une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015			31 mars 2015
	Coût amorti	Profits latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	34 119	-	34 119	51 157
Obligations	3 387 137	42 702	3 429 839	3 044 292
Autres	-	-	-	-
Total des titres de placement	3 421 256	42 702	3 463 958	3 095 449

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

Cotes de crédit <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
AAA	3 239 170	2 811 882
AA+	-	-
AA	124 053	105 437
AA-	-	43 237
A+	58 033	81 503
Total des placements	3 421 256	3 042 059

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

5– Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 décembre 2015	31 mars 2015
Clients	122	53
Autres débiteurs	-	1 468
Total des clients et autres débiteurs	122	1 521

Au 31 mars 2015, les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015.

6– Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2015	1 250 000
Augmentation de la provision	150 000
Solde au 30 juin 2015	1 400 000
Diminution de la provision	(50 000)
Solde au 30 septembre 2015	1 350 000
Variation de la provision	-
Solde au 31 décembre 2015	1 350 000

7– Charges d'exploitation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le 31 décembre		Période de neuf mois terminée le 31 décembre	
	2015	2014	2015	2014
Salaires et autres frais de personnel	5 466	5 651	16 145	15 883
Honoraires et autres frais	780	1 668	2 247	3 893
Frais généraux	645	679	2 254	2 324
Locaux	981	748	2 761	2 479
Traitement de données	450	623	1 386	1 568
Dotation aux amortissements	601	609	1 805	1 772
Sensibilisation du public	1 017	962	1 657	1 726
	9 940	10 940	28 255	29 645
Recouvrement de charges	(28)	(37)	(124)	(118)
Total des charges d'exploitation	9 912	10 903	28 131	29 527

8– Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

9– Événements postérieurs à la date de clôture

Après le 31 décembre 2015, des données ayant une incidence sur la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de certaines institutions membres ont changé. Même si, au cas par cas, ces changements pouvaient entraîner un ajustement de la provision, leur effet global net s'est traduit par une provision qui est demeurée à 1 350 millions de dollars.